

11^{ÈME} SALON

ARTS EN LIEN

SALON SOLIDAIRE 2022



10 au 26 juin 2022

Espace la Bâtie 549 route de Mornant 69440 Saint Laurent d'Agny

REGLEMENT & INSCRIPTION

Merci de faire parvenir votre inscription par mail avant le jeudi 31 mars 2022 au plus tard à : contact@lesartsenlien.fr / Le jury vous rendra réponse mi-avril 2022

Selon l'évolution de la crise sanitaire, les dates du Salon sont susceptibles d'être modifiées à la demande de la Préfecture ou des responsables de l'association. Les conditions d'organisation et la tenue du Salon seront assujetties aux directives qui nous seront imposées.

CONDITIONS D'EXPOSITION

L'unité des styles, des thèmes et des formats contribue à la sélection des œuvres.

Les œuvres non signées, les copies d'œuvres et les reproductions ne seront pas retenues.

Toutes les techniques et les matières sont acceptées. Les sculpteurs(es) devront fournir leurs supports d'exposition.

Les œuvres devront être encadrées sobrement avec un système d'accrochage solide - l'association ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de casse ou détérioration due au non-respect de cette dernière consigne.

Elles doivent porter une étiquette ou fiche collée sur l'arrière indiquant : le prénom et nom et/ou pseudo de l'artiste, le titre de l'œuvre, le format cadre compris, le téléphone et le prix de vente.

SELECTION ET DROITS D'ACCROCHAGE

La sélection sera assurée par le comité de sélection. Sa décision est sans appel. Les artistes sélectionnés seront informés de la décision du jury et des œuvres sélectionnées.

Vous pouvez exposer de 2 à 5 œuvres, l'accrochage étant réalisé sous la responsabilité des organisateurs selon la cohérence de l'ensemble.

Le droit d'accrochage est de 10€ par œuvre quel que soit le format avec un maximum de 50€

L'inscription au salon suppose l'adhésion d'un montant de 7€ à l'association organisatrice : le lien des Saint Laurent.

Merci de joindre à votre fiche d'inscription :

- Un texte de présentation de votre activité artistique
- Une photo numérique de chaque œuvre exposée (au format .jpg si possible en haute définition).
- Chaque photo devra impérativement être légendée comme suit : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, format, technique.

Aucune œuvre exposée ne pourra être retirée avant la fin du salon.

RESPONSABILITE DES ŒUVRES

Les organisateurs prendront le plus grand soin des œuvres exposées.

Cependant, il appartient à chaque exposant de s'assurer en responsabilité civile. Il fera son affaire de l'assurance éventuelle des œuvres exposées contre les risques d'exposition, aucun recours n'étant recevable par l'organisateur.

Le Lien des Saint Laurent décline toute responsabilité concernant les détériorations, vols, incendies, accidents ou dommages quelconques qui pourraient survenir aux œuvres exposées, quelle qu'en soit la cause ou l'importance.

VENTE DES ŒUVRES : UN SALON SOLIDAIRE

Pour cette édition 2022, le pourcentage de la vente des œuvres à hauteur de 20% ira au profit de l'association Cassandra dont l'objet est de réunir des fonds pour soutenir la recherche contre les cancers pédiatriques.



ANIMATION ET PERMANENCE DURANT LE SALON

Nous proposons des démonstrations de techniques le week-end ou des ateliers en projet avec l'école du village et les entreprises de la région. Si vous souhaitez intervenir pour ce type de manifestation merci de nous le préciser.

Afin d'assurer la dynamique du Salon, chaque exposant s'engage à assurer une présence pendant la durée du salon.

CONTACT

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

Céline LECHOWICZ : 06 86 46 03 58

Caroline DUMONT : 06 99 09 79 79

CALENDRIER

Cette exposition se déroulera du **vendredi** 10 au dimanche 26 juin 2022 à l'espace **La Bâtie – Saint Laurent d'Agnny**.

Heures d'ouverture :

Les mercredis 15 et 22 juin et vendredis 10, 17 et 24 juin : de 14h à 19h

Les samedis 11, 18 et 25 juin ainsi que dimanches

12, 19 et 26 juin : de 10h à 12h et 14h à 19h

Ouverture en semaine sur rendez-vous.

Avant le jeudi 31 mars 2022	Renvoi du bulletin d'inscription accompagné des photos des tableaux exposés en vue de la parution sur le catalogue, et d'un chèque de 7 euros d'adhésion à l'association ainsi qu'un chèque d'un montant total de votre droit d'accrochage (les chèques vous seront renvoyés si vous n'êtes pas retenu)
Mercredi 8 juin 2022 de 14h à 20h	Dépôt des œuvres à l'espace La Bâtie 549 route de Mornant – Saint Laurent d'Agnny
Vendredi 10 juin à 18h	Vernissage de l'Exposition
Dimanche 26 juin à 19h	Clôture de l'Expo et retrait des œuvres

FICHE D'INSCRIPTION

11^{ÈME} SALON
ARTS EN LIEN

10 au 26 juin 2022

Inscription à renvoyer impérativement avant le jeudi 31 mars 2022 à

Céline LECHOWICZ

15 route des ronzières – 69440 St Laurent d'Agnay

contact@lesartsenlien.fr

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone.....Mail.....

Adresse web

Merci de lister ci-dessous les œuvres proposées pour l'accrochage du salon

Titre	Technique	Format (H x l)*	Prix de vente

Rappel : liste des documents à fournir avec votre fiche d'inscription :

- Les photos d'œuvre qui seront exposées sont à envoyer par mail au format .jpg en haute définition
- L'adhésion d'un montant de 7€ à régler par chèque à l'ordre du « Lien des Saint Laurent »
- Un chèque du montant des droits d'accrochage (10€ par œuvre proposée)
- Les documents qui vous présentent vous-même et votre travail si vous le souhaitez

« Je soussigné (e), déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions d'exposition des Arts en Lien »

Fait à..... Signature